

ÉGLISE CATHOLIQUE VAUD

Communauté
Saint-Cergue



Edition 2023

LA VIE COMMUNAUTAIRE

Comment nos paroisses et communautés sont-elles organisées ?

La paroisse catholique de Notre Dame à Nyon fait partie de l'Unité pastorale Nyon-Terre-Sainte du décanat St-Bernard. Voici comment est organisée l'unité pastorale :

L'Unité Pastorale interculturelle Nyon - Terre Sainte

regroupe deux paroisses ainsi que 4 communautés linguistiques :

1) La Paroisse de Founex, avec un lieu de culte à St-Robert (3910 catholiques*)

2) La Paroisse de Nyon avec 5 lieux de culte (16334 catholiques*) :

- Notre-Dame de l'Immaculée Conception, à Nyon
- St Jean-Baptiste, à Gland
- Ste Madeleine, à St-Cergue
- Ste Marie-Madeleine, à Crassier
- St Michel, à Begnins

Communautés linguistiques : italoophone, hispanophone, lusophone et coréenne

L'Équipe pastorale (prêtres et laïques salariés par la FEDEC¹) dirige pastoralement l'unité pastorale sous la conduite du curé modérateur.

Pour l'administration et les finances existe un conseil de gestion de l'UP (avec des représentants des paroisses comme les finances doivent être mise à disposition par eux).

Pour être informé de toutes les activités de l'unité pastorale vous pouvez vous inscrire et recevoir dans votre boîte de courrier personnelle cette *Lettre d'information hebdomadaire* par ce lien :

https://my.sendinblue.com/users/subscribe/js_id/3rk78/id/1.

* Statistiques de la Préfecture de Nyon 31.10.2022

¹ Fédération Ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud (FEDEC)

LA VIE COMMUNAUTAIRE

QUELS SONT LES LIENS QUE NOTRE COMMUNAUTÉ ENTRETIENT AVEC LA PAROISSE ET QUELLES RÈGLES SONT EN VIGUEUR ?

La Communauté a son siège à St-Cergue, première commune nommée dans les dispositions. Elle s'étend aussi à Arzier, St-Cergue, Le Muids et La Cure. Elle fait partie intégrante de la paroisse de Nyon. Les paroissiens qui se reconnaissent catholiques romains ont le droit de vote et d'éligibilité (dès 18 ans). Les biens immobiliers sont propriétés de la paroisse de Nyon. Sur le plan des ressources, les communautés disposent des dons, quêtes et produits des manifestations, location de locaux et contributions des communes.

Les charges que supportent les communautés comprennent :

- Les frais d'entretien et assurances des immeubles, locaux, orgue et mobilier
- L'électricité et le chauffage
- Le paiement de l'organiste et des musiciens
- Contribution aux frais généraux de la paroisse (secrétariat, catéchèse, prêtres, animation pastorale)
- Les frais de culte et animations des manifestations/messes

La Communauté soutient les quêtes spéciales organisées par le diocèse, ainsi que d'autres dépenses justifiées.

Notre Communauté représente en 2022 avec ses membres inscrits 8,59 % (en 2021 : 8,51%) des catholiques de la Paroisse et 6,93 % (en 2021 6,85 %) de l'Unité Pastorale.

*

LES ORGANES DE COMMUNAUTÉS SONT :

- l'assemblée générale, le conseil de la Communauté, les vérificateurs des comptes



* Statistiques de la Préfecture de Nyon 31.10.2022

LA VIE COMMUNAUTAIRE

COMMENT POUVEZ-VOUS NOUS AIDER ET PRENDRE VOTRE PLACE DANS LA COMMUNAUTÉ ?

Chaque paroissien est le bienvenu pour participer concrètement à la vie de notre Communauté.
En voici quelques exemples :

- lecteur / lectrice lors de nos messes
- participation au groupe liturgique de la Communauté
- membre du Conseil (env. 2 séances annuelles)
- servants de messes (filles ou garçons)
- apport musical lors des messes
- décoration de la chapelle (fleurs etc.)
- assistance pour la catéchèse
- faire partie de l'équipe qui assure le service de la sacristie
- conducteur / conductrice pour transporter les personnes âgées ou handicapées désirant assister à une messe ou une manifestation
- aider et participer à nos manifestations
- dons pour financer nos activités
- fournir des idées pour soutenir la vie de la Communauté

Cette liste n'est pas exhaustive !

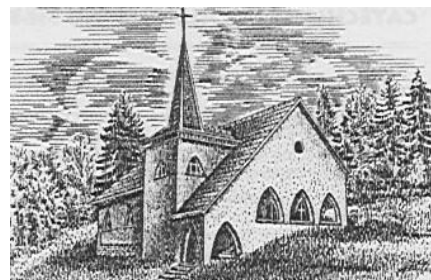
Nous vous attendons, merci de votre engagement.

OÙ ET COMMENT RECEVEZ-VOUS L'INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DANS LA COMMUNAUTÉ ?

Par internet vous pouvez consulter le site

<http://www.cath-vd.ch/-Communaute-de-Saint-Cergue-.html>.

LA MISSIVE



DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE ROMAINE DE ST. CERGUE, ARZIER, LE MUIDS, LA CURE

De plus, vous pouvez recevoir gratuitement par courriel « La Missime », qui contient des informations importantes sur les activités de notre Communauté en la demandant à l'adresse suivante communaute.st-cergue@cath-vd.ch en nous indiquant votre adresse mail. Vos adresses ne seront utilisées que pour cet envoi.

L'ESSENTIEL

Votre magazine paroissial

Des paroisses catholiques de Nyon et Founex

Communautés de Begnins, la Colombière, Crassier,
Gland, Saint-Cergue, Saint-Robert

Le Bulletin paroissial « L'Essentiel » est édité par la paroisse de Nyon.

Sa vocation est d'informer toutes les communautés de la vie de la paroisse, ainsi que de présenter les activités passées ou à venir.

Sa parution a lieu 4 fois durant l'année. Vous pouvez le commander auprès du secrétariat de la Paroisse catholique, Rue de la Colombière 18, 1260 NYON, au prix annuel de CHF 30.-.

COUP D'ŒIL FINANCIER DE LA COMMUNAUTÉ

Pour couvrir les besoins financiers des diverses activités de la communauté, le conseil doit gérer recettes et dépenses à l'image d'une association à but non lucratif. Notre budget annuel total se monte à quelque CHF 40'000.-

- il n'y a pas d'impôt ecclésiastique séparé dans le canton de Vaud
- les quêtes des messes sont quelque fois pour la Communauté, parfois partagées avec une bonne œuvre ou institution (prière d'écouter les annonces). C'est le seul moyen financier pour assurer les frais de la Communauté.
- une partie des frais de l'entretien de la chapelle est remboursée par les communes

¹ Fédération Ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud (FEDEC)

- les prêtres et leur secrétariat sont payés par la paroisse de Nyon, (le canton y contribue majoritairement par la FEDEC¹) nous y participons par une quote-part de CHF 1,25 par paroissien catholique. En plus, la paroisse s'adresse chaque année à tous les catholiques pour une offrande annuelle (novembre).
- tout le travail de la Communauté se fait sur la base de volontariat, donc ne nous coûte rien
- pour pouvoir payer nos frais courants, il nous faut environ CHF 10'000.- annuellement, donc nous avons besoin de votre participation financière aussi, qui restera, bien sûr, libre. Merci d'avance.



Compte postale de la Communauté

CH45 0900 0000 1201 6720 4

¹ Fédération Ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud (FEDEC)

